



LIMINAIRE CTL du 23/05/2023 DÉCLARATION DE LA CGT DIRCOFI

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,

« Une érosion notable des indicateurs » de l'observatoire interne 2023, « tels que notamment la charge de travail, le contenu et la motivation au travail, les marges de manœuvre et l'autonomie pour réaliser son travail, de même que la perception de l'efficacité du fonctionnement du service ou de la qualité du service rendu aux usagers »
« un moral partagé entre inquiétude et fatigue »
« une motivation et une satisfaction de travailler pour le ministère en nette diminution »

Le constat est amer. C'est celui de Monsieur FOURNEL, Directeur Général de la DGFIP, sur l'intranet Ulysse.

Oui, la DGFIP va mal. Mais comment pourrait-il en aller autrement ? 13 ans d'existence pour la DGFIP et 13 ans de maltraitance pour un service public qui ne tient que par le dévouement de ses agents.

Quelques rappels : 2008 à 2022 c'est -30 446 ETP, -850 en 2023 et un COM programmant -2 150 ETP de 2024 à 2027, sachant qu'en septembre 2022, 5 029 emplois restaient vacants.

Pour la DIRCOFI IDF, sur les seules 5 dernières années, les suppressions de postes ont représenté l'équivalent d'une brigade par an auxquels s'ajoutaient 36 emplois vacants au 01/09/2022.

Résultat des courses, des droits mis en recouvrement qui sont passés de 948 M € en 2018 à 758 M € en 2022 dans notre direction.

D'ailleurs, les indicateurs du TBVS de la DIRCOFI IDF qui est présenté aujourd'hui vont dans le même sens, taux de couverture d'emplois en baisse, taux de rotation en hausse, arrêts maladie également en hausse, comme l'écrêtement.

13 années d'existence et 13 années de suppressions de postes mais aussi des missions externalisées, des sites supprimés éloignant les usagers du service public, le tout numérique privilégié au détriment du contact humain, des réformes et des changements incessants et à marche forcée, etc.

Une DGFIP donc malmenée et des agents maltraités. Comment ne pas faire le lien avec la situation délétère dans une direction locale voisine au sein de laquelle une collègue des RH vient de tenter de se suicider sur son lieu de travail. De plus en plus de commentateurs n'hésitent plus à faire le parallèle entre DGFIP et France Télécom.

Encore une fois, nous tirons la sonnette d'alarme. Nos conditions de travail se dégradent spectaculairement, il faut arrêter avec la saignée dans les effectifs et les restructurations de service. Quand les agents et leurs représentants élus seront-ils enfin entendus ?

Dans le même ordre d'idée, certaines des annonces du ministre, lors de sa conférence de presse sur le contrôle fiscal du 9 mai dernier, ne manquent pas de nous interpellier : nous notons d'abord que le nombre de contrôles fiscaux augmentera de 25 % d'ici 2027 et les effectifs dédiés au contrôle fiscal seront augmentés de 15 %, soit 1 500 ETP supplémentaires. Première remarque, il y a un delta de 10 % entre l'augmentation de 25 % des contrôles et de 15 % des effectifs. Comment et par qui seront absorbés ces 10 % de contrôles en plus ? Deuxième remarque, si les effectifs du CF

augmentent de 1 500 ETP d'ici 2027, le COM annonce lui une baisse des effectifs de la DGFIP de 2 150 ETP sur la même période. Il n'y a donc pas un seul poste supplémentaire de prévu mais un tour de passe-passe consistant à faire payer un éventuel renforcement du CF par des suppressions de postes et de services dans d'autres sphères de la DGFIP. Mais qui peut penser que le CF, quand bien même avec des effectifs renforcés, est plus efficace avec des services de gestion noyés ou de programmation broyés ? Les services du contrôle fiscal ne sont pas déconnectés de l'ensemble du réseau.

Devant des journalistes béats, triés sur le volet, payés pour ne surtout pas contredire la parole ministérielle, M Attal aurait également pu ajouter que travailler jusqu'à 64 ans améliorera les conditions de travail. Plus c'est gros, plus ça passe.

Sur les retraites, soulignons que de nombreux agents de la direction participent à l'immense mouvement social qui se déploie depuis 4 mois. Nous nous sommes retrouvés nombreux dans les manifestations aux côtés de l'ensemble des travailleurs pour exprimer notre refus de devoir rester dans l'emploi jusqu'à 64 ans. Ce sont aussi des journées de grève, nombreuses pour certains, qui ont un coût financier important pour nos familles. Le mépris sidérant du gouvernement contre la démocratie sociale pourrait être lourd de conséquence pour tout le monde. Mais que cela soit clair, nous n'abandonnerons jamais la défense de la Sécurité Sociale aux mains de la finance. Nous appelons les agents de la DIRCOFI IDF à être présents le 6 juin dans la rue pour abroger le passage de 62 à 64 ans de l'âge de départ.

Sur la rémunération, autre élément des conditions de travail, notons que la spéculation sur l'énergie et sur le coût des matières premières entraîne une très forte inflation des prix à la consommation. Premier constat que nous pouvons partager : pour assurer la satisfaction des besoins fondamentaux, l'économie de marché ne fonctionne pas.

Autre constat, le blocage du point d'indice a pour conséquence un appauvrissement des fonctionnaires. La situation devient alarmante. C'est une smicardisation massive de la Fonction Publique qui se met en place.

Ainsi, le relèvement réglementaire du SMIC au 1^{er} mai a contraint au relèvement du minimum de traitement dans la FP à hauteur de l'indice brut majoré 361. Cet IBM 361 est désormais celui des 8 premiers échelons du grade d'agent administratif ou technique, autrement dit 12 années sans la moindre évolution salariale pour ces agents. C'est l'indice des 3 premiers échelons de contrôleur et de l'échelon d'inspecteur stagiaire. Hors stagiaire, le 1^{er} échelon de la catégorie A n'est plus qu'à 130 € brut du SMIC, différence qui sera comblée en 2025 à ce rythme.

Appauvrissement des agents et appauvrissement de l'administration puisque ce tassement des grilles indiciaires nuit considérablement à l'attractivité de la FP.

Concernant le régime indemnitaire, le DG avait annoncé il y a 2 ans l'ouverture de discussions imminentes avec les organisations syndicales. Nous dénonçons cet engagement non tenu.

Pour ce qui concerne la DIRCOFI IDF et nous recentrer sur vos propres marges de manœuvre, nous revendiquons le remboursement intégral du pass navigo. L'augmentation de 12 % de son prix en janvier n'a été compensé que par la prise en charge réglementaire de la moitié par l'employeur. Nous rappelons que nos collègues de la DVNI, de la DNEF et des BCR de Paris ont une prise en charge totale. Il s'agit d'un outil de travail au quotidien pour les agents de la DIRCOFI IDF. Il est temps, Monsieur le Directeur, d'ouvrir enfin une discussion avec les représentants du personnel sur ce sujet.

Nous vous demandons également de relayer auprès de la DG notre légitime revendication sur le bénéfice de la prime de fidélisation territoriale qui pourrait, de plus, avoir la vertu de ralentir la rotation des effectifs de notre direction pointée par notre propre TBVS.